Image not found or type unknown

Casse de lave-linge suite à lavage de rideaux

Par **syndben**, le **09/08/2011** à **18:24**

Bonjour à tous,

Mon épouse, après une grande envie de nettoyage dans l'appartement, a décidé de passer nos rideaux à la machine à laver. L'étiquette de lavage autorise bien un passage en machine. Elle choisit donc le programme adéquat et lance le programme. Malheureusement, les rideaux étaient composés de petites armatures métalliques, maintenues et cousues de part et d'autre par du tissu. Donc, impossible de les retirer ! Par conséquent, ces armatures ont déchiré le joint caoutchouc qui assure l'étanchéité du tambour de la machine à laver.
Une assurance habitation peut-elle être en mesure d'indemniser ce type d'accident ?
Peut-on se retourner contre le vendeur (voir le fabricant) des rideaux ? (Ils ont été achetés en décembre 2010 mais nous n'avons bien-entendu plus le ticket de caisse en notre possession !)
Je vous remercie d'avance de vos réponses et vous souhaite à tous une agréable soirée.

Voyez effectivement , si votre police multirisques , peut prendre en charge ce problème de petites lattes cousues
Sinon , le vendeur est responsable du libellé de ses étiquettes s ' il est identifiable

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés